

## Questions orales

[Français]

Mlle Monique Bégin (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le président, comme l'honorable député le sait, à la Conférence fédérale-provinciale du 11 décembre dernier, nous en sommes arrivés à une entente de principe. J'aimerais pouvoir lui répondre dans l'affirmative quant à la signature même, mais je ne suis pas au courant. Cependant, je prends note de la question de l'honorable député, et je ferai la recherche qui s'impose.

\* \* \*

[Traduction]

## L'AGRICULTURE

## POULETS À GRILLER—LA POSSIBILITÉ D'ÉTABLISSEMENT D'UN OFFICE NATIONAL DE COMMERCIALISATION

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture; j'aimerais savoir si on est parvenu à une décision en ce qui a trait à l'établissement d'un office de commercialisation du poulet de grill en vertu de la loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme.

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Non, monsieur l'Orateur. J'ai rencontré des représentants des divers offices provinciaux de commercialisation et leur ai dit que je prendrais leur requête en considération, mais que je tenais à faire bien clairement comprendre à tout office de commercialisation à qui j'avais affaire qu'il me faudrait un pouvoir fédéral plus étendu que ce qui était proposé à l'époque.

## POULETS À GRILLER—LE RAPPORT DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DES PRIX AU SUJET DE CERTAINES PRATIQUES

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Le ministre est-il en mesure de dire à la Chambre quelles mesures le gouvernement a éventuellement prises à la suite de la recommandation de la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires ou du moins de son rapport d'octobre 1975 à propos de l'élevage du poulet de grill au Canada et de certaines pratiques de commercialisation apparemment douteuses et en violation de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Les pratiques de commercialisation auxquelles la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires a fait allusion relèvent de la compétence provinciale, et je n'ai pour ainsi dire rien à y voir. Les éleveurs canadiens de poulet de grill sont à l'heure actuelle pratiquement acculés à la faillite à cause des importations à bon marché provenant du sud des États-Unis.

\* \* \*

## LA DÉFENSE NATIONALE

## LE PROJET SAMSON POUR LA MODERNISATION DU SYSTÈME DE COMMUNICATIONS

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Pourrait-il dire à la Chambre où en est le projet Samson, soit la mise à l'essai d'un nouveau système qui

[M. Fairweather.]

doit moderniser les communications au sein du ministère de la Défense nationale?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, l'exécution du projet Samson se poursuit et sera bientôt terminée.

M. McKenzie: La société Computing Devices d'Ottawa a-t-elle rempli le contrat de 6 millions de dollars que lui a adjugé le ministère des Approvisionnements et Services pour la fourniture des installations terminales nécessaires à l'exécution du projet Samson de 24 millions de dollars?

M. Richardson: Non, monsieur l'Orateur, il semble que Computing Devices n'ait pas pu remplir sa partie du contrat.

M. McKenzie: Le programme sera-t-il mis sur pied comme prévu au milieu de 1976?

● (1140)

M. Richardson: Je ne sais pas si les difficultés que nous ont causées les ordinateurs retarderont le mise en œuvre du programme. C'est bien possible.

\* \* \*

[Français]

## L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

LA PRÉSUMÉE PARTICIPATION DE M<sup>e</sup> HOLDEN À LA RÉDACTION DE LA LETTRE DU JUGE MACKAY—LE BUT DE CETTE LETTRE

M. Pierre De Bané (Matane): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre de la Justice.

Peut-il demander au juge en chef de la Cour supérieure du Québec s'il peut s'assurer de la véracité ou de la fausseté des rumeurs qui courent actuellement à l'effet que M<sup>e</sup> Holden a participé directement ou indirectement à la rédaction de la lettre que le juge Mackay a envoyée, et si le mobile de la lettre du juge Mackay c'est seulement le fait que les honoraires de son ex-associé n'ont pas été payés, et si son ex-bureau d'avocats lui doit encore quelque somme d'argent?

[Traduction]

L'hon. Ron Basford (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je trouve que même si ces rumeurs étaient véridiques, elles seraient du ressort du tribunal. Je réitère ce que j'ai dit à plusieurs reprises à la Chambre et le juge en chef de la Cour supérieure l'affirme aussi dans la lettre qu'il m'a adressée en vertu de la loi sur la magistrature du Québec, l'administration des cours de justice est clairement du ressort du juge en chef.

## LA POSSIBILITÉ DE RENVOI AU CONSEIL CANADIEN DE LA MAGISTRATURE DES ALLÉGATIONS D'INGÉRENCE DANS LE DOMAINE JUDICIAIRE

M. Allan Lawrence (Northumberland-Durham): Monsieur l'Orateur, puis-je demander au ministre de la Justice s'il reçoit régulièrement ou même à l'occasion avis des affaires déterminées par le Conseil canadien de la magistrature?

L'hon. Ron Basford (ministre de la Justice): Non, monsieur l'Orateur. En vertu de la loi, on ne me fait part que des affaires que j'ai demandé au conseil d'examiner conformément à l'article 32(1), si je ne m'abuse, mais à part cela, non.